

**CONVENTION DE LA BAIE-JAMES
ET DU NORD QUÉBÉCOIS**

**COMITÉ D'EXAMEN DES RÉPERCUSSIONS
SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE MILIEU SOCIAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LUC LAINÉ, président
M. DANIEL BERROUARD, membre
M. ROBERT JOLY, membre
M. JOHN PAUL MURDOCH, membre
M. BRIAN CRAIK, membre
Mme VANESSA CHALIFOUR, secrétaire exécutive

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET MINIER ROSE LITHIUM-TANTALE
DE CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES**

VOLUME 1

Séance tenue en ligne via ZOOM
le 15 février 2021 à 13 h
Matagami

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2021
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

MOT D'INTRODUCTION DE LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DU COMEX	1
MOT DU PRÉSIDENT	3
PRÉSENTATION DU PROMOTEUR	7
PÉRIODE DE QUESTIONS	
M. DANIEL BERROUARD, membre du COMEX.....	16
M. ROBERT JOLY, membre du COMEX.....	21
M. JOHN PAUL MURDOCH, membre du COMEX.....	25
SUSPENSION	
REPRISE	
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES ET DES COMMENTAIRES	
VILLE DE MATAGAMI, M. Daniel Cliche.....	29
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, M. René Dubé, président.....	35
M. BRIAN CRAIK, membre du COMEX.....	39
M. ROBERT JOLY, membre du COMEX.....	44
M. ÉMILE BERTRAND	46
MOT DE LA FIN	48

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2021
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT D'INTRODUCTION DE LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DU COMEX

5 **LA SECRÉTAIRE :**

Donc, il est maintenant 13 h, nous allons commencer les audiences.

10 Donc, bonjour à tous et à toutes, je me présente, mon nom est Vanessa Chalifour et je suis la secrétaire exécutive du Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social, donc le COMEX, et je vous souhaite la bienvenue aux audiences publiques pour le *Projet minier Rose lithium-tantale*.

15 Vous comprendrez que, considérant le contexte qui prévaut actuellement au Québec en lien avec la COVID-19, les audiences se dérouleront majoritairement en mode virtuel. Toutefois, pour les communautés d'Eastmain et de Nemaska, le public aura la possibilité d'assister en formule présentielle, bien entendu dans le respect des mesures édictées par la Santé publique du Québec.

20 Donc, la séance d'aujourd'hui se déroulera à cent pour cent en mode virtuel, sera exclusivement en français, et aucun service de traduction simultanée ne sera offert.

25 Cependant, deux autres séances d'audiences publiques auront lieu cette semaine, soit les 16 et 18 février 2021, respectivement pour les communautés d'Eastmain et de Nemaska, et lors de ces séances, la traduction simultanée sera disponible en français, en anglais et en cri.

30 Veuillez également noter que les audiences publiques seront enregistrées et diffusées en direct sur Livestream. Les enregistrements seront également rendus disponibles sur le site Web du COMEX à la suite des audiences. À ce sujet, toutes les informations relatives aux présentes audiences sont disponibles sur le site Web du COMEX ainsi que sur ses réseaux sociaux, donc sur Facebook et Tweeter.

Avant de débiter l'audience, j'aimerais vous donner quelques consignes à respecter afin d'assurer le bon déroulement de la journée.

35 Donc, je vous demanderai de laisser fermés caméras et micros en tout temps. Également, s'il est possible de le faire, de renommer votre nom dans le Zoom pour que ce soit révélateur de la personne que vous êtes.

40 Également, si vous désirez poser une question ou émettre un commentaire pendant les périodes prévues à cet effet, veuillez utiliser l'icône « Lever la main » ou le clavardage, et lorsqu'approprié, je nommerai votre nom et vous demanderai d'allumer votre caméra et micro. Vous pourrez ensuite poser vos questions ou faire votre intervention.

45 À noter que les questions seront prises seulement via la plateforme Zoom et en formule présentielle pour Eastmain et Nemaska, et qu'aucune question ne sera prise via Livestream.

 De plus, prendre note que vos questions et/ou commentaires doivent être adressés directement au président du COMEX, monsieur Luc Lainé, qui verra à les transmettre à la personne appropriée.

50 Finalement, et avant de laisser la parole au président du COMEX, voici les personnes présentes dans le cadre de l'audience publique, en commençant par les membres du COMEX – et j'inviterai les membres à ouvrir leur caméra lorsqu'ils seront nommés.

55 Donc, les membres nommés par le Gouvernement de la nation crie : Monsieur John Paul Murdoch et monsieur Brian Craik.

 De plus, nous avons les membres nommés par le gouvernement du Québec : monsieur Luc Lainé, monsieur Daniel Berrouard et monsieur Robert Joly.

60 Notons également la présence du promoteur du projet minier Rose lithium-tantale. Donc, nous avons avec nous quatre personnes de chez Corporation Éléments Critiques, soit monsieur Jean-Sébastien Lavallée, Président-directeur général; monsieur Paul Bonneville, Directeur des opérations; madame Anne Gabor, Directrice environnement; et madame Jacqueline Leroux, Conseillère en environnement. Ils sont également accompagnés de leur consultant : WSP.

65

70 Hydro-Québec a également été invitée à se joindre aux audiences publiques considérant leur projet de déplacement d'un tronçon de ligne électrique, lequel est un projet connexe à la mine. Nous avons donc quatre personnes d'Hydro-Québec avec nous aujourd'hui : monsieur Pierre Potvin, Chef de projet; monsieur Alexandre Beauchemin, Chargé de projet en environnement; monsieur Jimmy Lavoie, Conseiller – Relations avec les communautés autochtones; et monsieur Patrick Compartino, Conseiller – Relations avec le milieu. À noter qu'Hydro-Québec répondra uniquement aux questions concernant le projet de ligne électrique.

75 Finalement, sont également présents les analystes au projet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : madame Murielle Vachon, Coordinatrice/Cheffe d'équipe pour les projets miniers, et monsieur David Ouzilleau, Chargé de projet; de même que ceux du Gouvernement de la nation crie : madame Kelly Leblanc, Coordinatrice – Évaluation environnementale et sociale, et madame Erica Guth, Analyste en environnement.

80 Sur ce, je laisse maintenant la parole au président du COMEX, monsieur Luc Lainé, lequel présentera brièvement le comité et son mandat et vous expliquera un peu plus en détail le déroulement de l'audience d'aujourd'hui.

85 Je vous remercie et je vous souhaite une bonne audience publique. Monsieur Lainé?

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT :

90
95 Merci beaucoup, Vanessa. Je pense que c'était une bonne entrée en matière pour nous expliquer la façon dont on va fonctionner. Moi, pour ma part, comme président du COMEX, bien, c'est un honneur d'être ici avec toute l'équipe du COMEX et les gens des autres organisations.

C'est nos premières audiences depuis un certain temps, je pense qu'on est prêt, maintenant, concernant le projet de Rose lithium-tantale.

100

Autant les experts du Gouvernement de la nation crie que du gouvernement du Québec ont échangé beaucoup d'informations avec le promoteur pour finalement rassembler suffisamment d'informations pour qu'on puisse aujourd'hui tenir des audiences publiques avec vous.

105

Donc, je voudrais souhaiter la bienvenue à tout le monde, ceux qui prennent leur temps pour participer à ces audiences qui sont importantes, parce qu'elles vont nous permettre de vraiment mesurer que toutes les mesures ont été prises ou, en tout cas, sont en train d'être prises pour vraiment bien protéger l'environnement, et également pour favoriser ce qu'on appelle l'acceptation du milieu.

110

Donc, je peux vous assurer qu'au niveau du COMEX, on a porté une attention très particulière à tous les angles, pour s'assurer qu'on puisse être en mesure, éventuellement, de formuler une recommandation au gouvernement concernant la suite du projet.

115

Aujourd'hui, bien, c'est votre chance de vous exprimer, on veut vous écouter, on est tous là, et on est prêts à vous écouter. Peut-être qu'on n'aura pas toutes les réponses à vos questions, c'est possible, on n'a aucune prétention à ce niveau. Maintenant, si on n'avait pas les réponses aujourd'hui, on s'engage à les chercher et à vous revenir. Donc, c'est votre chance de vous exprimer et de nous faire part soit de vos commentaires, de vos questions ou encore de vos préoccupations.

120

Je sais que Vanessa l'a fait, mais je pense que j'aimerais ça le refaire à nouveau : présenter les membres du COMEX. Avec moi, on a : monsieur Daniel Berrouard, qui est du gouvernement du Québec, qui a été nommé par le gouvernement du Québec; monsieur Robert Joly, également nommé par le gouvernement du Québec, et monsieur John Paul Murdoch, qui a été nommé par le Gouvernement de la nation crie; et ainsi que monsieur Brian Craik.

125

Et également, je pense qu'il ne faut pas oublier de nommer notre secrétaire exécutive, madame Vanessa Chalifour, qui a été extrêmement utile tout au long du processus qui nous amène ici aujourd'hui.

130

Donc, sur ce, je voudrais vous présenter l'ordre du jour.

135 Le prochain point, j'aimerais inviter le promoteur pour nous présenter son projet, et je crois qu'il a un ou deux vidéos à nous présenter, suivi d'une période de questions d'éclaircissement par le public et le COMEX, et on prendra une pause par la suite, vers les 14 h 30, pour revenir à 14 h 45 avec présentation des mémoires et commentaires par le public.

140 Donc, nous, on est disponibles à rester en onde, si on peut dire – parce qu'avec des rencontres virtuelles –, tout le temps qui sera requis pour être en mesure de donner la chance à tout le monde ou en tout cas au plus grand nombre possible de participants d'émettre leurs commentaires ou encore de poser leurs questions.

145 Il est peut-être utile de rappeler, pour les participants, que le COMEX... d'où ça vient, le COMEX. Eh bien, le COMEX a été créé suite ou dans le cadre de la Convention de la Baie-James qui a été signée en 1975, et on fait référence au chapitre 22 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

150 Il y a cinq membres – je vous les ai nommés – avec moi : il y en a trois qui sont nommés par le gouvernement du Québec et deux par la Nation crie. Et l'objectif ou le but du COMEX, c'est la protection de la santé et de l'environnement, ainsi que le bien-être économique et social.

155 C'est un comité qui est indépendant, responsable de l'examen des répercussions des projets sur l'environnement et le milieu social.

160 Le COMEX se rencontre au besoin, mais, au minimum, nous avons des rencontres mensuelles. Nous procédons à des examens soutenus par une équipe d'analystes du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, appelé le MELCC, et du Gouvernement de la nation crie.

165 Et lorsqu'on le juge approprié, le COMEX tient des audiences publiques comme aujourd'hui, par exemple. Et notre mandat, c'est de formuler des recommandations aux administrateurs provincial et régional, et d'assurer les suivis environnementaux et sociaux.

170 Je vous invite à aller visiter notre site Internet du COMEX, à l'adresse qui apparaît : www.comexqc.ca.

165 Les principes directeurs qui originent de l'article 22.2.4 de la Convention de la Baie-James et
du Nord québécois :

170 a) la protection des droits de chasse, de pêche et de trappage des autochtones – des Cris en
particulier – dans le Territoire et de leurs autres droits dans les terres de la catégorie I relativement
aux activités de développement ayant des répercussions sur le Territoire;

b) le régime de protection de l'environnement et du milieu social pour ce qui est de réduire le plus
possible les répercussions sur les autochtones – les Cris, en l'occurrence – des activités de
développement touchant le Territoire;

175 c) la protection des autochtones – il faudrait peut-être lire « des Cris » –, de leurs sociétés et
communautés et de leur économie, relativement aux activités de développement touchant le
territoire;

Et, finalement :

180 d) la protection des ressources fauniques, du milieu physique et biologique et des écosystèmes du
Territoire, relativement aux activités de développement touchant le Territoire;

D'autres principes directeurs, toujours tirés de l'article 22.2.4 :

185 e) les droits et garanties des autochtones – des Cris – dans les terres de la catégorie II établis en
vertu du chapitre 24 et conformément à ses dispositions jusqu'au développement de ces terres;

f) la participation des Cris à l'application de ce régime;

190 g) les droits et les intérêts, quels qu'ils soient, des non-autochtones;

h) le droit de procéder au développement qu'ont les personnes agissant légitimement dans le
Territoire;

195 i) la réduction par des moyens raisonnables et plus particulièrement par les mesures proposées
ou recommandées à la suite du processus d'évaluation et d'examen, des répercussions

indésirables découlant du développement relativement à l'environnement et au milieu social sur les autochtones et les communautés autochtones.

200

Donc, aujourd'hui, le projet qui nous occupe, c'est le projet minier Rose lithium-tantale, par la Corporation Éléments Critiques. Et j'inviterais le représentant ou la représentante du projet minier de nous présenter le projet qui nous occupe aujourd'hui.

205

PRÉSENTATION DU PROMOTEUR DU PROJET

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

210

Merci beaucoup, Monsieur Lainé. Donc, je me présente : monsieur Jean-Sébastien Lavallée, chef de la direction de Corporation Lithium Éléments Critiques. Il nous fait plaisir cet après-midi, Mesdames et Messieurs, de vous présenter le projet Rose lithium-tantale.

215

Je vais tout d'abord laisser le soin aux membres de notre équipe de s'introduire, donc je demanderai à monsieur Bonneville de se présenter.

M. PAUL BONNEVILLE :

220

Oui, bonjour! Paul Bonneville, directeur des opérations pour la compagnie, pour le projet.

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

225

Madame Anne Gabor?

Mme ANNE GABOR :

Bonjour! Directrice Environnement pour Éléments Critiques.

230 **M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :**

Jacqueline Leroux?

235 **Mme JACQUELINE LEROUX :**

Bonjour! Jacqueline Leroux, aide-conseillère en environnement pour Éléments Critiques.

240 **M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :**

Monsieur Jean Lavoie, de WSP?

M. JEAN LAVOIE :

Bonjour! Jean Lavoie, de WSP, je me suis occupé de l'étude d'impact.

245 **M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :**

250 Merci beaucoup. Donc, nous allons tout d'abord présenter une vidéo qui donne une vue d'ensemble du projet, puis par la suite on va faire une présentation qui montre les impacts et les mesures d'atténuation proposées pour le projet Rose.

Donc, je vais débiter avec la vidéo. Madame Chalifour, si c'était possible de me donner le contrôle pour être capable de partager?

255 **(VISIONNEMENT D'UNE VIDÉO)**

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

260 Merci. Maintenant nous allons poursuivre avec notre présentation du projet. Donc, Corporation Lithium Éléments Critiques a pour vision de devenir un fournisseur important et responsable de lithium pour l'industrie florissante des véhicules électriques et pour les systèmes de stockage d'énergie.

265 Notre opportunité débute avec le projet Rose qui est l'un des gisements les plus purs au monde, puis avec la position stratégique du Québec pour les marchés de l'énergie et de l'e-mobilité de l'Europe, des États-Unis, qui disposent d'importantes infrastructures, notamment une électricité à faible coût et à faible émission en carbone, et ce, en coopération avec les communautés locales, incluant les communautés crie d'Eastmain, le Grand Conseil des Cris, le gouvernement cri et les autres communautés locales avoisinantes.

270 La demande croissante pour le lithium et le tantale : l'utilisation de ces matériaux qui sont très importants pour le développement des véhicules électriques; on peut le voir depuis plusieurs années, la demande qui augmente dans le secteur des véhicules électriques, mais aussi, le tantale, pour tout ce qui est les appareils électroniques, donc dans les téléphones cellulaires ou dans les iPad, dans les ordinateurs et bien d'autres.

275 Puis la pureté du projet Rose permet aussi d'utiliser le lithium qui sera produit lors de l'opération dans un marché différent aussi, le marché des glaces et céramiques spécialisées qui sont utilisées pour la fabrication de verres, de glaces, telles que les plaques de céramique sur nos fours, des matériaux pour la cuisson, comme le Creuset, la vaisselle Corningware, donc il y a plusieurs applications qui utilisent le lithium. On en utilise à tous les jours et on ne le voit pas toujours, mais c'est un matériel très important.

285 Donc, l'emplacement du projet Rose : on peut voir ici sur la présentation – je vais prendre mon pointeur –, donc le projet Rose, l'étoile rose ici, donc tout ce que vous voyez en rouge sont les projets détenus par Corporation Éléments Critiques. Donc, le projet que nous planifions mettre en production est le projet à l'étoile rose. Il y a toutes les infrastructures en place : donc, la route qui se dirige directement jusqu'au projet, il y a une ligne électrique de haute tension qui passe au-dessus du projet, laquelle fait partie de l'étude aussi, le déplacement de quelques pylônes et la construction d'une sous-station.

290 Mais aussi, on peut voir qu'il s'agit d'un district où il y a beaucoup de potentiel pour le lithium et plusieurs autres projets. Donc, Corporation Éléments Critiques planifie développer le projet Rose, mais aussi, dans le futur, regarder avec des travaux d'exploration pour d'autres projets dans l'environnement, le tout en travaillant avec les communautés locales et avec le support du
295 gouvernement du Québec.

Le plan du site minier : donc, il va y avoir une fosse à ciel ouvert – on peut voir sur le plan ici –, il va y avoir un parc à résidus, donc des résidus secs, puis il y aura le site industriel où nous allons construire une usine, des bureaux, un garage, des sites d'entreposage, donc on peut voir aussi la ligne électrique, ici, qui sera déviée pour contourner le projet.

300

Pour la logistique du transport, donc on planifie envoyer le concentré par camions à partir de la mine, en passant par Matagami, puis ensuite par le train vers le sud. Ils vont aller aux ports de Montréal, Québec ou Trois-Rivières, donc au niveau du transport de minerai – « concentré », plutôt – vers le sud, pour ensuite l'expédier aux clients potentiels. Il y a aussi des transports qui vont se faire au niveau de l'approvisionnement au niveau du site minier, qui vont passer soit par Matagami ou par Chibougamau.

305

On planifie aussi être capables d'aller chercher des travailleurs dans différents centres où il y a une expertise minière, donc secteur de l'Abitibi, secteur de Chibougamau, secteur du Lac-Saint-Jean. Et on mise beaucoup aussi sur des travailleurs cris qui vont venir des différentes communautés avoisinantes du projet.

310

En termes d'échéancier pour le projet, donc suite aux travaux au niveau de l'étude environnementale et des autorisations que l'on planifie avoir au courant de l'année 2021, nous allons procéder avec le financement du projet et ensuite avec la construction du site minier durant l'année 21-22, et début 2023, pour ensuite viser une production commerciale au cours de l'année 2023.

315

En parallèle, la Société planifie aussi faire des études d'ingénierie afin d'éventuellement faire la transformation du concentré de lithium pour produire de l'hydroxyde de lithium dans une phase 2 qui viendra plus tard dans le projet.

320

Donc, si on parle des impacts du projet et les différentes mesures d'atténuation, je vais laisser madame Gabor prendre la suite sur la présentation.

325

Mme ANNE GABOR :

330 Bonjour! Donc oui, en fait, ce que je vais regarder avec vous aujourd'hui sont les préoccupations principales et les mesures d'atténuation qu'on met en place pour chacune de celles-ci.

335 Donc, on commence avec la qualité des eaux de surface et souterraines. Donc, autant pour leur valeur environnementale que le fait que ce soit valorisé par les communautés. Donc, pour la qualité de l'eau, autant de surface et souterraine, on va avoir la surveillance de la qualité d'eau faite de façon régulière. Les résultats de ces études seront partagés avec le comité d'échanges et de consultation, les communautés et les maîtres de trappe. Et les campements et communautés sont loin du site de la mine.

340 Pour l'impact sur le bassin hydrographique, vous allez voir des cartes, dans les prochaines deux diapositives, qui démontrent en fait que l'impact est plutôt minime.

345 Donc, voici les conditions actuelles. Vous voyez en fait que le site de la mine se trouve dans les sections roses, vertes, et qu'on regarde vraiment l'impact dans une zone élargie. Et dans la prochaine diapositive, ce sont les conditions futures. Et on voit qu'il n'y a pas un impact très, très important.

350 Ensuite, on parle de l'impact sur les mammifères et la faune aquatique. Premièrement, on va parler de l'impact sur les poissons. Deux lacs, le lac 1 et 2, seront asséchés, puisque c'est l'emplacement de la fosse. Donc, on propose de capturer les poissons avant l'assèchement de ces lacs. De plus, étant donné qu'il va y avoir des pertes, ce qu'on propose, comme compensation, c'est une frayère à esturgeon, qui serait construite sur la rivière Eastmain. On voit en fait l'image ici en bas, c'est l'emplacement approximatif de cette frayère.

355 Ensuite, pour l'impact sur la végétation, c'est certain qu'on veut limiter la déforestation et conserver la végétation telle qu'elle est autant que possible, mais il va y avoir aussi une remise en végétation rapide. Alors, en fait, ça va être progressivement au cours des années du projet que la revégétation va se faire, et évidemment en utilisant uniquement des plantes locales qui ne vont pas déranger l'environnement du site.

360 Ensuite, pour l'impact sur les mammifères, une des grosses préoccupations, c'est les animaux qui pourraient se faire heurter par les véhicules. Donc, la surveillance de la vitesse des véhicules et de réduire les transports la nuit pourrait être une des mesures importantes pour éviter les collisions.

365 Il est aussi question de chasse, donc la chasse ne sera pas permise aux employés. En fait, les armes et tout équipement de chasse ou pêche vont être défendus sur le site de la mine et au camp des travailleurs.

370 Ensuite, on parle de l'usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles. Donc en fait, étant donné qu'une portion du territoire ne pourra plus être utilisée à cause de la présence de la mine, il y a une inquiétude par rapport à la perte de territoire pour pratiquer les activités traditionnelles.

375 Très importantes sont la période de chasse à l'outarde au printemps et la chasse à l'original en automne. Donc, pendant ces deux périodes de chasse, on est prêts à diminuer les sautages, utiliser un minimum de personnel pendant la production et éviter les opérations d'arrêt ou autres opérations nécessitant du personnel supplémentaire.

380 Et avant le début de la construction, on propose aussi un programme de cueillette pour les plantes médicinales à proximité du site de la mine.

385 Ensuite, on passe au bien-être communautaire et la santé humaine. Donc, évidemment, quand on parle de projet minier, on parle de risque à la santé humaine, donc on propose la création d'un comité afin de discuter et trouver des solutions pour les enjeux reliés aux activités de la mine, et aussi la participation des Cris au plan de surveillance environnemental et de restauration du site de la mine. Donc, pendant la construction, l'opération et la restauration, des suivis vont être faits et on encourage fortement la participation des communautés.

390 Ensuite, on discute des difficultés d'intégration des travailleurs cris en milieu de travail. On veut un environnement dans lequel tous les employés vont se sentir bien et que les communautés se sentent impliquées dans le projet. Donc, on compte implanter des programmes multiculturels concernant la culture et les usages cris, et aussi d'embaucher un conseiller en emploi cri.

395 Une préoccupation importante aussi était l'augmentation possible des problèmes sociaux liés à la consommation d'alcool et de drogue chez les travailleurs et les communautés. Donc, il est bien important de noter que le camp sera un *dry camp*, donc ce sera interdit de consommer soit alcool ou drogue au campement. Il y aura aussi des programmes de sensibilisation des employés à la pratique de saines habitudes de vie et de gestion financière.

400 Donc, on ne parle pas seulement d'alcool et de drogue, mais de vraiment tous les problèmes qui pourraient subvenir. Et puis aussi, on va fournir un soutien aux organismes et intervenants des communautés crie concernées, donc en collaboration avec les communautés.

405 Ensuite, comme mentionné auparavant, la sécurité routière est une préoccupation tant pour les animaux que pour les usagers. Les limites de vitesse vont être imposées, puis on va utiliser des panneaux de signalisation, localisation GPS dans les camions, la surveillance de la route par le personnel de sécurité. Et c'est à noter aussi que le trafic routier n'augmentera pas considérablement. On parle de six camions par jour pendant la construction et 22 camions par juste pendant les opérations.

410 Ensuite, on parle du risque d'accident, donc le risque de contamination due à un déversement ou autres liquides dangereux. On parle aussi, dans les mesures d'atténuation, des mesures qu'on va mettre en place pour la sécurité des employés et des communautés : donc, un plan et des trousse d'urgence vont être en place sur le site de la mine; il va y avoir une équipe d'urgence et des professionnels formés sur le site de la mine; et, de plus, des ententes vont être prises avec les hôpitaux locaux et régionaux pour le traitement des travailleurs blessés.

415 Et, bien en fait, c'est un peu vous montrer le visuel de la mine.

420 Ensuite, on parle des relations avec les Premières Nations. Donc, le territoire Eeyou Istchee est en pré-développement en place depuis 2012; l'étude de capacité a été complétée en 2014; l'entente sur les répercussions et les avantages a été signée en juillet 2019; on travaille présentement sur un programme de formation avec la communauté d'Eastmain; on a aussi des discussions et planifications sur le développement des ressources humaines crie – le CHRD – et des discussions avec la commission scolaire crie; et en 2017, l'embauche d'un coordonnateur crie, Lloyd Mayappo.

425 Un autre aspect important, c'est les opportunités d'emploi. Donc, pendant l'opération, il va y avoir 300 employés – deux rotations de 150. On priorise embaucher des employés de Eastmain, Nemaska, Waskaganish et les autres communautés crie, ainsi que la Jamésie. Le transport se fera par avion, et ce seront des horaires de 14/14.

430 Ensuite, les prochaines diapositives vous montrent un peu les types d'emploi qui vont être disponibles pendant l'opération.

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

435 J'ajouterais ici, Anne, au niveau des emplois, qu'on ne parle pas seulement des emplois de travailleurs de la mine ou de camionneurs ou d'équipement minier, mais aussi il y a plusieurs emplois au niveau des ressources humaines, au niveau de la comptabilité, au niveau environnement, au niveau santé et sécurité.

440 Donc, ici, on peut voir aussi le plan proposé pour le déplacement de la ligne électrique, donc qui va contourner la fosse à ciel ouvert, et qui inclut aussi une sous-station.

Donc, ceci conclut notre présentation. Donc, je laisserais maintenant le soin à madame Chalifour et monsieur Lainé.

445

PÉRIODE DE QUESTIONS

450 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, je voudrais d'abord vous remercier, Monsieur Lavallée et Madame Gabor, pour nous avoir présenté le projet. Et sans plus tarder, j'aimerais inviter les gens qui voudraient réagir, poser des questions, émettre des commentaires, et je voudrais en profiter également pour inviter les membres du COMEX qui voudraient également poser des questions et intervenir. Vous faites signe à madame Chalifour et, par la suite, je vais avoir le plaisir de vous reconnaître, de vous donner la parole. Merci beaucoup, donc la séance se poursuit.

455

LA SECRÉTAIRE :

460 Pour les personnes qui ont des questions, je vous demanderais s'il vous plaît d'utiliser l'icône
« Lever la main » ou écrire dans le clavardage, et je pourrai vous nommer lorsque ce sera le temps
de faire votre intervention.

465 Ne soyez pas gênés, on est là pour ça. Donc, si vous avez des questions d'éclaircissement
ou sur le projet ou les membres du COMEX qui auraient des questions également, c'est le temps
de les poser puisque, après notre pause, ce sera vraiment une période pour des commentaires et
la lecture des mémoires.

470 Donc, maintenant, c'est vraiment le moment pour poser les questions d'éclaircissement sur
le projet. Donc, je vous invite à le faire, si vous avez des questions.

LE PRÉSIDENT :

475 Vanessa, j'imagine que les deux vidéos qu'on a eu la chance de visionner ainsi que les
présentations vont être sur le site du COMEX, si les gens veulent s'y référer?

LA SECRÉTAIRE :

480 Oui. En fait, on a inclus un lien sur la page du projet, sur le site Web du COMEX, qui réfère à
cette vidéo-là. Donc, les gens ont déjà accès via notre site Web. Il n'y a pas de problème.

LE PRÉSIDENT :

485 Merci.

**M. DANIEL BERROUARD,
MEMBRE DU COMEX**

490

LA SECRÉTAIRE :

Daniel Berrouard semble avoir une question, donc je vais lui laisser la parole.

495

M. DANIEL BERROUARD :

Oui, bonjour. Bien, en fait, je vais briser la glace. Monsieur Lavallée, vous avez mentionné tout à l'heure que dans le fond, si j'ai bien compris, même si ça ne fait pas partie du projet, on a quand même prévu ou en tout cas il y a une possibilité éventuellement d'installer une usine de carbonatation sur le site en tant que tel.

500

Ma question, c'est : même si ça ne fait pas partie du projet actuellement, quels seraient les critères qui feraient qu'éventuellement on prendrait une décision qui irait dans ce sens-là?

505

LE PRÉSIDENT :

Bonne question, Monsieur Berrouard. Évidemment, je vais me référer aux gens de Corporation Éléments Critiques, je ne sais pas si monsieur Lavallée ou encore monsieur Bonneville sont habilités à y répondre?

510

M. DANIEL BERROUARD :

Oui, oui.

515

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Lavallée, oui?

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

520

Je peux répondre. Bon, tel qu'expliqué pour le moment, le projet, c'est ce qui se réfère à ce qu'on appelle la phase 1 : la production de concentré. C'est une option que l'on regarde pour faire une deuxième transformation.

525

Pour ce qui est du site, il n'y a pas de décision qui a été prise pour le moment. Il y a une étude de localisation qui va être faite, ça fait partie un petit peu de nos plans au niveau de l'ingénierie de la phase 2.

530

Si on regarde, la demande mondiale semble être plus importante, plus grandissante, si on veut, au niveau de l'hydroxyde de lithium, selon un petit peu les discussions que nous avons avec différents potentiels partenaires stratégiques.

535

Il y a différentes options qui sont évaluées, mais il est trop tôt pour l'instant, je dirais, pour dire si ça va être du carbonate, si ça va être de l'hydroxyde. Donc, ça fait partie des études prévues au cours de la prochaine année, puis selon qui va être notre partenaire acheteur du matériel pour décider quel sel de lithium, si on peut dire, au niveau du carbonate ou de l'hydroxyde, qui sera le choix final.

540

Puis pour la localisation, il y a une étude qui devrait être faite au cours de l'année, incluant l'ingénierie de base pour une étude de faisabilité, puis on aura plus les réponses à ce moment-là.

M. DANIEL BERROUARD :

545

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Lavallée. Monsieur Berrouard, est-ce que ça répond à votre question?

550

M. DANIEL BERROUARD :

Oui.

555

LE PRÉSIDENT :

Même si on va le savoir plus tard, oui?

560

M. DANIEL BERROUARD :

Ça répond pour le moment.

565

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Merci, Monsieur Lavallée.

570

LA SECRÉTAIRE :

Monsieur Berrouard, vous avez toujours la main levée. Est-ce que vous souhaitez faire une nouvelle intervention?

575

M. DANIEL BERROUARD :

Oui, oui.

LA SECRÉTAIRE :

Allez-y.

580

LE PRÉSIDENT :

Bien, on vous invite, oui.

M. DANIEL BERROUARD :

585 Donc, j'y vais avec la deuxième...

LE PRÉSIDENT :

590 Non seulement vous avez cassé la glace, mais maintenant vous êtes notre...

M. DANIEL BERROUARD :

595 Tant qu'à avoir la hache dans les mains...

LE PRÉSIDENT :

600 Bien, voilà.

M. DANIEL BERROUARD :

605 Oui, j'aurais peut-être une question en fait un peu dans les suites de ce que madame Gabor disait tout à l'heure. En termes de mesures d'atténuation, on mentionnait une des options, en tout cas, que c'était la création d'une frayère à esturgeon sur la rivière à esturgeon... en fait, la rivière Eastmain comme telle. Est-ce que ce projet-là fait partie du projet qu'on a actuellement à l'étude?

LE PRÉSIDENT :

610 Ah, Madame Gabor, s'il vous plaît.

Mme ANNE GABOR :

615 Bonjour. Donc, oui, on est en discussion avec le MPO concernant le projet de frayère. Et étant donné que c'est une compensation, la compensation doit être approuvée pour que le projet puisse aller de l'avant.

LE PRÉSIDENT :

Et quand vous dites que la compensation doit être approuvée, approuvée par...?

620 **Mme ANNE GABOR :**

Par le MPO.

LE PRÉSIDENT :

625

O.K. D'accord.

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

630

L'Agence fédérale...

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Berrouard, est-ce que ça répond bien – oui, Monsieur Lavallée?

635

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

Ça fait partie du processus avec l'Agence fédérale.

640 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., oui. Oui, juste, je pourrais vous inviter à... si on pouvait éviter les acronymes, parce que, pour vous, c'est très familier, mais j'imagine que pour plusieurs participants, on n'est pas aussi familiers avec les acronymes. Si vous pouviez – je sais que c'est plus long, mais si on pouvait éviter les acronymes, ça aiderait peut-être dans la discussion. Merci.

645

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

D'accord.

650

M. DANIEL BERROUARD :

Je crois que c'est bon.

655

**M. ROBERT JOLY
MEMBRE DU COMEX**

660

M. ROBERT JOLY :

J'aurais une question.

LE PRÉSIDENT :

665

Oui, Monsieur Joly, qui est aussi un membre du COMEX.

M. ROBERT JOLY :

670

Donc, parmi les impacts potentiels, il y a de prévue une certaine augmentation de la circulation sur les routes. Bon, le nombre n'est sans doute pas énorme, comme mentionné, mais on comprend aussi... et vous avez mentionné dans la présentation qu'il y avait des mesures d'atténuation, comme des contrôles par GPS, des surveillants de circulation, bon. Dans votre projet, on comprend aussi que ce sont des clients qui vont venir chercher à la mine des produits.

675

Est-ce que, dans ces mesures d'atténuation là, est-ce que ces mesures-là vont s'appliquer également à vos clients ou ça s'applique uniquement aux travailleurs qui vont circuler sur les routes avec vos propres équipements?

680 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Monsieur Lavallée?

685 **M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :**

Peut-être que je pourrais faire quelques précisions puis peut-être que monsieur Bonneville, suite à mes précisions, pourra en ajouter. Il n'y a pas de clients qui vont venir chercher le produit. Le transport va être géré par la Corporation au niveau de l'envoi du matériel jusqu'à Matagami, donc jusqu'à son transport de masse sur le train.

690

C'est certain qu'il y a des fournisseurs de certains matériaux d'approvisionnement pour le traitement ou pour la mine; il va y avoir des mesures mises en place au niveau des ententes avec ces fournisseurs-là. Peut-être, Paul, je ne sais pas s'il y a des points que je peux oublier, mais au niveau vraiment du concentré, ça va être la mine qui va le gérer avec soit un sous-contractant qui... donc ça va faire partie de l'entente d'avoir des GPS puis des mesures de contrôle.

695

M. PAUL BONNEVILLE :

Oui, bien – oui, c'est Paul, ici, Paul Bonneville – les limites de vitesse et toutes les mesures d'atténuation vont s'appliquer à tous les fournisseurs pour la mine. Tous les transports pour tous les achats qu'on fait, les limites de vitesse et tout ça va s'appliquer à eux, puis ça va s'appliquer à tous ceux qui vont venir à la mine, qui vont transiger avec la mine. Ça fait que ça, ça inclut le transport des concentrés également.

700

705 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Monsieur Joly, est-ce que ça répond bien à votre question? Monsieur Bonneville, vous voulez ajouter d'autres informations?

710 **M. PAUL BONNEVILLE :**

Non, je n'ai pas d'autre information à ajouter sur ce point-là, non.

LE PRÉSIDENT :

715 Oui? O.K.

M. PAUL BONNEVILLE :

720 Désolé, j'ai peut-être fait un signe puis...

LE PRÉSIDENT :

725 Il n'y a aucun problème. On est tous en train d'apprendre à utiliser ce nouveau système de communication. Monsieur Joly, est-ce que ça répond à votre question?

M. ROBERT JOLY :

730 Oui, oui, très bien, c'est satisfaisant. J'en aurais peut-être une autre, à moins que quelqu'un d'autre ait la priorité sur moi.

LE PRÉSIDENT :

735 Bien, profitons-en pendant que vous êtes à l'écran, comme on dit.

M. ROBERT JOLY :

740 D'accord. Dans la présentation de tantôt, on avait aussi vu que, pour ce qui est d'exercer un certain contrôle sur la chasse et la pêche, il y aurait interdiction de posséder des armes à feu ou des équipements de pêche au site minier, mais également au camp des travailleurs. Est-ce que vous pouvez nous dire deux mots sur le camp des travailleurs? Je comprends qu'il n'est pas sur le site même de la mine?

LE PRÉSIDENT :

745 Oui. Monsieur Lavallée?

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

750 Paul, est-ce que tu voulais en ajouter sur ce côté-ci, au niveau des armes au camp des travailleurs, ou si la question est plus reliée au camp des travailleurs? Peut-être juste pour clarification au niveau de la question.

LE PRÉSIDENT :

755 Monsieur Joly, oui?

M. ROBERT JOLY :

760 Oui, c'est ça. À vrai dire, c'est un peu... la question, c'était un peu de savoir où est situé le camp des travailleurs puisqu'il n'est pas sur le site même de la mine.

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

765 O.K. Bien, ce qui est prévu puis ce qui est discuté depuis plusieurs mois avec la communauté de Eastmain, c'est qu'eux vont mettre en place un camp près ou adjacent au camp de Eastmain 1 d'Hydro-Québec, donc afin d'être capables d'utiliser les infrastructures en place, puis la corporation va leur donner le contrat. C'est eux qui vont s'occuper du campement, donc ils vont fournir un camp de travailleurs pour la Société.

LE PRÉSIDENT :

770 Merci. Ça va, Monsieur Joly?

M. ROBERT JOLY :

775 Très bien, merci. Oui, ça me va, merci.

LE PRÉSIDENT :

780 Oui? D'accord. Monsieur Bonneville, aviez-vous quelque chose que vous vouliez ajouter par rapport à cette question?

M. PAUL BONNEVILLE :

785 Non, ça... non, ça complète, je pense que je n'ai rien d'autre à ajouter.

LE PRÉSIDENT :

790 O.K., merci.

**M. JOHN PAUL MURDOCH
MEMBRE DU COMEX**

795 **LA SECRÉTAIRE :**

Monsieur Murdoch, est-ce que vous aviez une question? Vous avez ouvert votre caméra.

M. JOHN PAUL MURDOCH :

800 Oui, j'ai une question.

LE PRÉSIDENT :

805 Allez-y, Monsieur Murdoch.

M. JOHN PAUL MURDOCH :

810 O.K. Ma question est suite un peu à la première question de monsieur Joly, quand on parle du transport du minerai. Je sais que dans la présentation on parlait de livraisons à Trois-Rivières, Québec ou Montréal, mais au niveau du client, où est-ce qu'on anticipe que le client prend charge du matériel versus quand ce n'est plus dans la possession du promoteur?

LE PRÉSIDENT :

815 Merci. Monsieur Lavallée?

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

820 Oui. Le client prend en charge au port.

LE PRÉSIDENT :

825 Est-ce que ça répond à votre question, Monsieur Murdoch?

M. JOHN PAUL MURDOCH :

Oui.

830 **LE PRÉSIDENT :**

835 Merci. J'inviterais aussi les participants, je peux voir, en tout cas sur la liste, qu'il y en a un certain nombre, sentez-vous bien à l'aise de prendre la parole. Toutes les questions sont bonnes, et c'est votre chance. Encore une fois, est-ce qu'il y a des questions?

Sinon, ce que je propose, on pourrait peut-être prendre une pause, peut-être, et revenir, même si c'est anticiper sur notre agenda, et quand on revient, bien, je pourrai inviter les gens encore une fois, si vous avez des questions, à prendre la parole, avant de passer aux mémoires, qu'on aurait peut-être à lire et à partager avec vous.

840 Vanessa, est-ce qu'on a des... on pourrait en profiter pendant qu'on est dans le sujet, est-ce qu'on a des mémoires à partager avec le groupe, qui pourraient peut-être stimuler des questions?

LA SECRÉTAIRE :

845 En fait, il y a deux personnes qui m'ont signifié leur... bon, qui veulent prendre l'opportunité aujourd'hui – désolée – de s'exprimer sur le projet, donc j'ai vraiment déjà deux personnes qui me l'ont mentionné pour la partie « Mémoires et commentaires ». Donc, je ne sais pas, si on voulait prendre une petite pause de quelques minutes avant de se lancer dans les mémoires et commentaires, c'est vraiment à votre guise, Monsieur Lainé.

850

LE PRÉSIDENT :

Bien, peut-être que je proposerais qu'on prenne un 10 minutes de pause puis qu'on revienne, et on débutera avec les mémoires. Vous en avez deux en liste, donc on débutera avec cette partie. 855 Merci, donc prenons un 10 minutes de pause. Merci beaucoup.

LA SECRÉTAIRE :

860 Pour ceux qui pourraient avoir des questions d'ici à ce temps-là, n'hésitez pas à lever la main ou m'écrire dans le clavardage, et on pourra aller répondre. Ce n'est pas coulé dans le béton, donc tout le monde a la chance aujourd'hui de s'exprimer et poser leurs questions, donc n'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin.

865

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

870

**REPRISE DE LA SÉANCE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES ET COMMENTAIRES**

LE PRÉSIDENT :

875

Bon, bon retour à tout le monde, on est tous là, Vanessa, oui?

LA SECRÉTAIRE :

880

Oui, tout le monde est toujours en ligne.

LE PRÉSIDENT :

885

Bravo. Vanessa, peut-être avant qu'on passe à la question des mémoires, est-ce qu'entre temps il y a des gens qui ont manifesté l'intérêt de poser une question?

LA SECRÉTAIRE :

890

Pour l'instant, non, je n'ai pas de main levée, personne dans le clavardage ne s'est manifesté. Par contre, comme je le disais un petit peu plus tôt, on a deux personnes qui ont manifesté leur intérêt pour soit lire un mémoire ou émettre des commentaires, donc on pourrait y aller avec ces deux personnes-là puis peut-être que ça suscitera d'autres commentaires ou d'autres questions par rapport au projet.

895

Donc, si vous n'avez pas objection, Monsieur Lainé, j'inviterais monsieur Cliche à venir s'exprimer.

M. DANIEL CLICHE

900

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Monsieur Cliche, s'il vous plaît, puis je vous inviterais à vous présenter également.

905

M. DANIEL CLICHE :

Alors, bonjour! Mon nom est Daniel Cliche, je suis directeur général à la Ville de Matagami, je suis également directeur du développement et puis en charge de la cour de transbordement de Matagami. Alors, vous m'entendez bien, je ne suis pas sur *mute* sans... O.K.?

910

LE PRÉSIDENT :

On vous entend bien, Monsieur Cliche. On a hâte de vous écouter.

915

M. DANIEL CLICHE :

Excellent. Bien, merci beaucoup, merci de consulter la population, puis merci d'avoir choisi Matagami. Bon, dans le contexte qu'on connaît maintenant, on y va à distance, mais on aurait été vraiment heureux de pouvoir vous accueillir à Matagami tel que c'était prévu à l'origine.

920

Alors, essentiellement, Matagami, ville minière, environ 1 400 personnes qui habitent ici actuellement, on a un enjeu très important : le principal employeur qui est Mine Matagami, une compagnie Glencore, fermera ses portes au plus tard milieu 2022, donc épuisement des réserves minérales.

925

Matagami fondée en 1963, qui a vécu essentiellement du secteur minier et forestier, mais le secteur minier a une place très importante. Donc, on peut dire que, dans la culture ici, au niveau de l'acceptabilité sociale pour les projets miniers, il y a assurément un *apriori* qui est très favorable à cette industrie puisqu'on en vit depuis maintenant plusieurs décennies.

930

Et puis, pour nous, bien, les aspects sur lesquels on veut se prononcer, essentiellement, il y en a deux. On veut parler des travailleurs et des questions de transport et de logistique, et puis on

935 trouve que c'est plus ou moins approprié pour nous de commenter le site du projet comme tel, pour
deux raisons : de, un, parce que, comme ville, on n'a pas les connaissances ou l'expertise pour se
prononcer sur la validité des processus envisagés ou prévus ou des mesures d'atténuation; et puis
l'autre élément aussi, c'est que, bien, on n'est pas directement concernés, donc on estime que c'est
beaucoup plus la Nation crie qui est apte à se prononcer par rapport à ça.

940 Alors, nous, les éléments sur lesquels on voulait parler, il y a l'importance d'avoir des points
d'attache pour les travailleurs dans le nord du Québec. Définitivement, les horaires, bon, on vient
de se le faire confirmer : du 14/14, transport par avion, et puis c'est clair que c'est la façon de faire
et puis de développer les projets pour les années à venir.

945 Ceci étant dit, quand il n'y a pas de port d'attache dans les régions hôtes, bien, ça force
un exode des travailleurs. Puis je vous donne par exemple Éléonore. Bien, des gens de Matagami
qui voulaient travailler à Éléonore doivent aller prendre l'avion à Rouyn-Noranda. Donc, après
quelques quarts de travail, bien, ils quittent Matagami pour aller vers les villes où il y a des ports
d'attache. C'est la même chose pour Hydro-Québec.

950 Et puis, nous, bien, c'est sûr qu'à partir de 2022 il va y avoir quand même pas mal de main-
d'œuvre minière de disponible, et puis s'il n'y a pas de port d'attache à Matagami... puis on
comprend qu'il y a des raisons économiques à tout ça, tu sais, on... quand même, il faut viser une
certaine efficacité économique, mais s'il n'y a pas de port d'attache local et puis qu'il y a un bassin
de travailleurs qui est disponible, bien, on va tout simplement favoriser ou accélérer un exode de
955 travailleurs.

960 Donc, nous, c'est sûr qu'on est préoccupés par ces éléments-là, mais on comprend du même
coup que Corporation Éléments Critiques a plus ou moins de contrôle sur la provenance des
travailleurs, mais ils ont assurément une capacité d'influence pour l'établissement des ports
d'attache puis l'établissement de la logistique et puis des horaires des travailleurs. Donc, côté
employés ou travailleurs, ce ne sera pas plus long que ça.

965 Maintenant, pour ce qui est du transport de concentré, bien, nous, à Matagami, évidemment,
on développe toute une stratégie qui tourne autour du transport en termes de diversification
économique et en termes de positionnement économique pour Matagami. On est au kilomètre zéro

de la route de la Baie James qui vient d'être refaite, qui a des propriétés, des capacités portantes exceptionnelles.

970 Ceci étant dit, ce n'est pas une raison pour en abuser. Il faut protéger cette infrastructure-là à long terme. On a vu ce qu'un sous-investissement a provoqué au cours des dernières décennies, la route était dans un très piteux état – je pense que c'est un euphémisme d'utiliser ces termes-là. Et là, on se retrouve avec une infrastructure de grande qualité qu'il est important de protéger.

975 Et puis, nous, à Matagami – effectivement, je serai bien heureux de voir les présentations et puis le contenu proposé par Corporation Éléments Critiques –, nous avons un centre de transbordement qui est existant, puis nous, notre prétention, c'est qu'en plus d'être un choix économique, bien, au niveau de protection de l'environnement, l'utilisation d'infrastructures existantes représente un avantage certain par rapport à la diminution des désavantages.

980 Et puis également, dans notre stratégie, on vise à, parce qu'on sait qu'il y a un corridor lithium, si on veut, qui se développe dans ce secteur-là, il y a d'autres projets qui ne font pas l'objet de l'audience d'aujourd'hui, mais on sait que tous ces projets-là ont de bonnes probabilités de se développer, et puis nous on vise une efficience économique puis une efficience environnementale aussi, pour créer un pôle de services qui va permettre d'optimiser toutes les questions de transport.

985 Et puis tout ça, pour nous, c'est important. C'est en cohérence avec, si on veut, la mouvance actuelle en termes de développement au niveau du territoire, c'est en cohérence avec le Plan d'action nordique qui a été lancé par la Société du Plan Nord, puis c'est en cohérence aussi avec les efforts de la Grande Alliance, qui est finalement un processus au cours duquel les gens réunissent leurs intérêts et voient comment on peut maximiser les retombées, comment on peut orienter le développement, tout en diminuant les impacts sur l'environnement puis en protégeant tout ça.

995 Et on sait qu'il y a des études à plus long terme pour évaluer la possibilité de poursuivre le rail, de Matagami jusque dans ce secteur-là, initialement jusqu'au kilomètre 257, et puis, nous, on voit... pour nous, ça demeure cohérent. Donc, ce n'est pas en confrontation ou ce n'est pas contre. On voit ça vraiment dans un tout qui fait du sens, puis je pense que c'est le mot-clé à avoir en

termes de logistique, qui est la « cohérence », pour dire : bien, on va consolider le transport autant en direction sud qu'en direction nord.

1000

Et puis j'aimerais ça souligner aussi l'importance des consultations, l'importance que les parties prenantes discutent, se parlent. Nous, on vient tout juste d'annoncer, en début d'année, une entente qui a été signée entre la Corporation de développement crie, la Société du Plan Nord, la Société de développement de la Baie-James et la Ville de Matagami, qui est une entente de partenariat pour favoriser le développement, entre autres, de l'industrie minière et puis favoriser le développement des infrastructures et coordonner les activités de transport dans le respect puis dans la protection du territoire. Alors, je pense que c'est une initiative qui est importante d'être soulignée.

1005

Et puis dernier point, deux derniers points, je dirais : pour nous, l'établissement d'un pôle transport à Matagami, c'est excessivement important, parce qu'avec la fermeture de la mine on va perdre un volume important de transport ferroviaire, et puis c'est toute la desserte ferroviaire qui est menacée par cette fermeture de mine là.

1010

Et en créant, en consolidant et en créant un pôle de transport au centre de transbordement, ça va nous permettre de sauver notre voie ferrée à long terme et de continuer d'offrir un environnement qui est propice au développement de l'industrie minière. Alors, pour nous, vraiment, c'est notre priorité un : le développement du centre de transbordement pour ce qui est du maintien des services ferroviaires.

1015

Et puis, aussi, je tiens à le souligner, ça a été mentionné également dans le Plan d'action nordique : nous, à la Ville de Matagami, on fait des efforts, on consacre des efforts importants pour développer toute la filière du transport semi-automatisé, et puis on vise même le développement de projets pilotes le long de la route de la Baie James. Et puis encore là, je tiens à le souligner : ce n'est pas en compétition avec d'autres projets ou avec d'autres scénarios qui sont à l'étude, mais c'est vraiment en complément de tout ça.

1020

1025

Et puis le pôle lithium qu'on veut développer, ça peut devenir un moteur exceptionnel pour développer l'électrification des transports, le transport semi-automatisé puis positionner, autant

1030 notre région que le Québec, comme des intervenants très novateurs, si on veut. Alors, on trouve ça cohérent aussi avec toute la filière lithium qui est en train de se développer ici au Québec.

Alors, voilà, j'espère que ce n'était pas trop dense comme intervention.

1035 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, Monsieur Cliche, oui, bien, c'était dense, vous avez couvert beaucoup de points, mais je dois vous féliciter pour la clarté de vos propos, puis également pour votre attitude très respectueuse. Ça aide beaucoup dans le cadre de nos travaux, merci beaucoup.

1040

Maintenant, peut-être pour vous offrir quelques réponses, je voudrais inviter peut-être monsieur Lavallée, qui pourrait dans un premier temps peut-être répondre à certaines de vos questions. Monsieur Lavallée, s'il vous plaît?

1045 **M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :**

Oui. Oui, bien, merci beaucoup, Monsieur Cliche, pour l'ensemble des commentaires, donc c'est très, très apprécié. Je crois que ça rentre aussi en ligne beaucoup avec la stratégie de la Corporation.

1050

Donc, si on commence par le point de raccordement pour les travailleurs, c'est certain que, s'il y a un bassin de travailleurs disponibles, ça va être quelque chose qui va être considéré fortement, de faire un arrêt à Matagami pour prendre des travailleurs locaux pour les amener au site. On a eu différentes discussions, que ce soit, soit par un arrêt par l'avion ou un autobus dédié pour amener les travailleurs au site, puisque, de Matagami au site, ce n'est quand même pas une distance importante. C'est très, très faisable par autobus aussi. Donc, c'est considéré fortement.

1055

Ça rentre dans notre ligne d'avoir le plus de travailleurs locaux, comme on a mentionné lors de notre présentation, que ce soit au niveau des communautés criées et aussi des travailleurs de la Jamésie, donc Matagami en fait partie.

1060

1065 Puis aussi, au niveau du transport, ça fait partie de plusieurs discussions qui ont eu lieu par le passé, et puis c'est considéré. D'ailleurs, la présentation confirme que l'objectif, c'est de passer par Matagami. Donc, justement, ayant toutes les infrastructures, donc diminuant les impacts au niveau du transbordement, puis ça va nous faire plaisir de travailler conjointement avec la Ville de Matagami et les représentants aussi au niveau du Plan Nord et du développement.

M. DANIEL CLICHE :

1070 Merci. Je n'avais pas vraiment de questions, alors ce n'est pas facile de répondre. C'était plus une série de commentaires, merci beaucoup.

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

1075 Ça me fait plaisir.

LE PRÉSIDENT :

1080 Bien, moi, Monsieur Cliche, je vous ai trouvé très rusé dans votre approche. Pas de question, mais vous avez touché les points. Je vais mettre ça en pratique à la maison, moi. Je ne sais pas s'il y aurait d'autres commentaires, peut-être, de la part de représentants de la Nation crie, par rapport aux questions de monsieur Cliche? Pas « questions », mais sujets qu'il a abordés. Non? Merci. Bien, Monsieur Cliche, restez avec nous.

1085 **M. DANIEL CLICHE :**

Définitivement.

LE PRÉSIDENT :

1090 Et on avait, Vanessa, un autre intervenant, que tu me disais, hein?

1095

M. RENÉ DUBÉ

LA SECRÉTAIRE :

1100

Oui. J'aimerais inviter par la suite monsieur René Dubé, président du conseil d'administration de l'Administration régionale Baie-James, à ouvrir sa caméra et son micro, et à faire votre intervention, Monsieur Dubé.

LE PRÉSIDENT :

1105

Monsieur Dubé, s'il vous plaît?

M. RENÉ DUBÉ :

1110

Bonjour, merci beaucoup. D'entrée de jeu, je vais vous dire que je représente l'Administration régionale Baie-James à titre de président, donc, mais je pense qu'il est important de camper on est qui exactement, là.

1115

L'Administration régionale Baie-James agit au bénéfice des Jamésiens pour toute question relative au développement régional et est administrée par les élus de toutes les communautés jamésiennes du territoire. L'ARBJ agit également comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec pour toutes les questions relatives au développement régional.

1120

D'entrée de jeu, nous pouvons vous dire que la région comme telle, jamésienne, a un petit peu plus que 70 ans d'histoire, puis est favorable au développement minier. Par sa création comme telle, c'est principalement l'industrie minière qui a vu à sa création. Donc, d'entrée de jeu, au niveau régional, on a un biais favorable quant au développement minier et du projet comme tel.

1125

On sait très bien que les répercussions du projet ont pu prendre une plus grande répercussion dans les communautés à proximité, mais les citoyens jamésiens sont aussi impactés. On sait très bien historiquement que, une mine, ça a un début puis une fin. Donc, il est important pour nous de se positionner et de voir quel legs l'industrie minière va laisser à notre région une fois l'exploitation terminée.

1130 Pour nous, il est important d'avoir l'occupation et la vitalité de notre territoire. Ça, ça passe par la manière que nous allons travailler de concert avec l'industrie. Le projet comme tel peut servir de prétexte pour augmenter des services dans notre communauté. Et c'est là-dessus qu'on voudrait travailler aussi principalement.

1135 Il faut maintenir notre milieu attractif comme tel de notre région, et ça peut passer par un pied-à-terre avec l'industrie minière et de trouver la façon d'avoir des entreprises de services qui peuvent être au service de la communauté, mais aussi de l'industrie minière. C'est un défi important qu'on a. Mais ça, ça va passer par mettre en place un comité de maximisation, de voir de quelle manière on peut travailler avec les gens de la région qui occupent aussi le territoire.

1140 Vous savez que nos villes, on a un enjeu démocratique important : pour maintenir le niveau de services dans nos communautés, il est important d'avoir des citoyens qui habitent le territoire. Donc, il va être important de voir de quelle manière on peut avoir des retombées en faisant une association avec nos entreprises, puis que les employés aussi habitent le territoire.

1145 Comme le disait monsieur Cliche tout à l'heure : la Ville de Matagami a signé une entente historique. Puis ça, c'est un fait important dans les relations cries-jamésiennes. Donc, nous pensons sérieusement que le projet minier peut devenir un autre élément rassembleur et de réussite collective dans le respect de ceux qui habitent le territoire. C'est primordial de continuer à se parler et de travailler dans le respect de ceux qui habitent le territoire.

1150 Pour la main-d'œuvre régionale et l'établissement de nouvelles familles en région, ça va passer par la formation et le fait de dire qu'on peut avoir de l'ouvrage et demeurer en région. Nous avons sur le territoire le Centre de formation professionnelle de la Baie-James et le Centre d'études collégiales à Chibougamau, ainsi que différents services qui sont adaptés aux réalités des entreprises.

1155 On sait très bien que, du côté des Cris, ils ont pris une entente : eux autres se sont associés avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour la formation du (inaudible – problème de son) communauté autochtone, qui est très, très bien.

1160 Je pense que vous pouvons avoir, additionné à tout ce qui s'est dit par notre prédécesseur, fait en sorte que l'établissement de fournisseurs en région va passer par une politique d'achats, par les services puis les retombées rapides qu'on pourrait avoir. Donc, c'est pour avoir des retombées locales imminentes, immédiatement.

1165 De quelle façon travailler pour que les fournisseurs viennent s'installer en région, ça va déterminer la viabilité de nos projets à long terme.

1170 Je vous disais d'entrée de jeu qu'on sait très bien qu'une mine, ça a un début puis une fin. Donc, il est important de bien établir les critères, parce qu'on sait très bien, lorsqu'on devient en opération, bien, que toute la volonté du début fait en sorte que les obligations qu'a l'industrie minière font en sorte qu'il y a des fois, on prend des décisions et qu'on oublie l'impact que ça pouvait avoir dans nos communautés. Donc, il est important de garder un canal de communication du début à la fin.

1175 Il faut trouver aussi la manière de valoriser les infrastructures qu'on a en place. On parlait du chemin de fer, on parlait des aéroports puis la route Billy Diamond, donc le transport de biens et de marchandises est un enjeu important, puis le transport des ressources humaines aussi.

1180 Tout ça pour dire qu'il est important de voir que la région est favorable puis que le défi est énorme; il n'en tient qu'à la région et à la minière de mettre ensemble des places pour que ce soit des conditions gagnantes pour tout le monde. Merci.

LE PRÉSIDENT :

1185 Merci, Monsieur Dubé. Bien, à vous aussi, j'ai bien aimé votre intervention, quand vous parlez de besoins de communication puis vous parlez aussi de long terme. Vous avez parlé un peu de l'héritage de la mine, un jour, lorsqu'elle fermera, puis l'importance de maintenir la qualité de vie dans le milieu, dans la grande région qui peut être touchée par le projet. Merci beaucoup. Là-dessus, j'aimerais ça peut-être réinviter monsieur Lavallée, s'il avait quelques commentaires à émettre par rapport à votre intervention.

1190

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

1195 Bien, j'aimerais tout d'abord vous remercier, Monsieur Dubé. Donc, vos commentaires sont très pertinents, puis je dirais que, suite à plusieurs consultations qui ont été effectuées au cours des dernières années, l'enjeu du développement social durable, les emplois, la suite de la mine sont pris en considération par notre société.

1200 Puis c'est important, les formations, les formations durables, justement, pour le moment où la mine va terminer, donc qu'il y ait une longévité, puis que cette expertise puisse servir dans d'autres domaines. Donc, ça fait partie intégrante de nos... je ne dirais pas « nos préoccupations », mais vraiment des enjeux auxquels on veut s'assurer de couvrir.

1205 Puis la suggestion d'un comité de maximisation, c'est quelque chose qui serait très bien, ça fait même partie des différents comités et du travail qu'on fait aussi avec les communautés crie, donc ça va nous faire plaisir.

M. RENÉ DUBÉ :

1210 Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1215 Merci beaucoup, Monsieur Lavallée. Est-ce qu'il y aurait d'autres réactions par rapport aux commentaires de monsieur Dubé? Bien, je vous remercie beaucoup, Monsieur Dubé, puis restez avec nous. Comme on vous disait au début, tous les commentaires vont se retrouver sur le site du COMEX, et nous, le COMEX, aussi, on en tient compte dans nos discussions également. Donc, à nouveau, merci beaucoup.

1220 Vanessa, je reviens à toi : est-ce que...?

LA SECRÉTAIRE :

1225 Pour l'instant, je n'ai personne d'autre qui a manifesté son intérêt pour émettre un
commentaire ou lire un mémoire. Par contre, je réitère le fait que c'est le temps de le faire, donc si
vous avez des commentaires, des mémoires que vous souhaitez lire, des questions, des
1230 préoccupations à soulever, donc je vous invite à le faire maintenant. C'est comme notre avant-
dernière étape avant la fin de l'audience d'aujourd'hui, donc c'est vraiment le moment de vous
exprimer si vous avez des questions ou des commentaires. Même chose pour les membres du
COMEX. Donc, n'hésitez pas à le faire, c'est le moment.

LE PRÉSIDENT :

1235 Merci beaucoup, Vanessa.

**M. BRIAN CRAIK,
MEMBRE DU COMEX**

M. JOHN PAUL MURDOCH :

Brian Craik a la main levée.

M. BRIAN CRAIK :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1250 Ah, je m'excuse. Oui, notre bon collègue, Monsieur Brian Craik, s'il vous plaît.

M. BRIAN CRAIK :

1255 Alors, l'année passée, j'ai fait un voyage à Eastmain, juste pour voir qu'est-ce qu'il va arriver
à la communauté. Et quand j'étais là, il y avait des gens dans la communauté qui parlaient d'une
deuxième phase pour le projet. C'était une phase pour le projet pour exploiter le minerai qui était
en dessous de la route. Et je me demande si c'est toujours possible qu'il y aurait une autre phase
1260 2 de cet... donc, et c'est juste ça. Je voulais juste savoir combien d'années ça va durer et s'il y aurait
une autre phase 2, à un moment donné.

LE PRÉSIDENT :

1265 Merci, Brian. Probablement, monsieur Lavallée ou monsieur Bonneville pourraient répondre
à votre question?

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

1270 Oui, monsieur Lavallée, ici. Pour le moment, je ne sais pas pour cette information-là, ça n'a
pas été discuté de notre côté. Le projet actuel, selon le plan actuel, a une durée de vie de 17 ans
plus les deux années de construction, donc 19 ans. Il y a des indices qui sont autour du projet, mais
ça doit être exploré et foré, donc plus au stade de l'exploration. Il n'y a pas, pour le moment, de plan
d'aller sous la route.

1275 **M. BRIAN CRAIK :**

 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1280 Ça répond à votre question, Monsieur Craik?

M. BRIAN CRAIK :

1285 Oui.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Merci beaucoup. Donc, Vanessa, je reviens vers toi encore. Est-ce qu'on a d'autres intervenants qui se manifestent?

1290

LA SECRÉTAIRE :

Pas pour l'instant, je n'ai aucune main levée et personne dans le clavardage ne m'a contactée, donc pour l'instant, c'est non. Par contre, on vous invite à le faire.

1295

LE PRÉSIDENT :

On n'a pas d'autre mémoire non plus?

1300

LA SECRÉTAIRE :

Non, j'avais seulement deux personnes qui s'étaient manifestées, donc... nos deux interventions ont été faites.

1305

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

1310

M. RENÉ DUBÉ

LA SECRÉTAIRE :

Mais j'ai monsieur Dubé qui a levé la main et qui souhaite faire une intervention. Donc, je vous invite à le faire, Monsieur Dubé.

1315

LE PRÉSIDENT :

1320 Ah.

M. RENÉ DUBÉ :

1325 Merci beaucoup. La question s'adresse à la minière, à savoir : on a parlé des jobs potentiels, du 14/14. Est-ce que du côté des emplois administratifs, est-ce qu'il y aurait une possibilité d'avoir un pied-à-terre sur le territoire jamésien de nos villes?

LE PRÉSIDENT :

1330 Monsieur Lavallée, s'il vous plaît?

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

1335 Oui, ça fait partie des plans. Ça va être déterminé au cours des... je dirais, au niveau de l'étude d'ingénierie de détail, dans les prochaines étapes, je dirais au cours des prochains mois, mais oui, il devrait y avoir un bureau administratif régional. L'endroit exact n'est pas décidé encore, mais ça va être régional. Est-ce que ça va être Chibougamau, est-ce que ça va être Matagami, est-ce que ça va être Val-d'Or? Ces choses-là ne sont pas décidées encore, mais c'est quelque chose qu'on envisage.

1340

LE PRÉSIDENT :

1345 Et, Monsieur Lavallée, quand la décision est prise, elle va être communiquée de quelle manière? Est-ce que vous pouvez nous le dire?

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

1350 Elle va être communiquée, je dirais... elle va être discutée probablement avec les partenaires locaux avant d'être prise, donc ça fait partie de l'étude. Les intervenants locaux vont faire partie de nos discussions.

LE PRÉSIDENT :

O.K., ça marche. Est-ce que ça répond à votre question, Monsieur Dubé? Oui?

1355 **M. RENÉ DUBÉ :**

Sur l'ensemble de la région, je peux vous dire que chacune des villes est prête à rencontrer la minière et échanger avec eux, pour voir de quelle façon on peut être attractifs puis faire en sorte que ce soit gagnant-gagnant, autant pour la communauté puis autant que pour l'industrie minière.

1360

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

1365 **M. RENÉ DUBÉ :**

Merci.

M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :

1370

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1375 Vanessa, si on n'a pas d'autres interventions, on pourrait passer. La prochaine étape, c'était...? Rappelez-nous?

LA SECRÉTAIRE :

1380 En fait, la prochaine étape, c'est le mot de la fin, Monsieur le président. Donc, c'est pour ça que j'invite les gens qui auraient des questions ou des commentaires, à le faire maintenant, puisque par la suite, ce sera la clôture de l'audience pour aujourd'hui et votre mot de fin.

1385

Donc, si vous avez des questions, on reste en ligne encore quelques minutes, n'hésitez pas, ne soyez pas gênés, c'est le moment de le faire.

LE PRÉSIDENT :

1390

Vanessa, tu en as parlé au début, peut-être que tu pourrais le rappeler que, après cette audience, il y a une période de quoi, de 30 jours? Est-ce que tu pourrais l'expliquer encore?

LA SECRÉTAIRE :

1395

Oui. En fait, à la suite de l'audience publique, de la dernière date d'audience publique, qui est le 18 février, on laisse une période de 30 jours aux participants qui voudraient émettre des commentaires par écrit, donc que ce soit des commentaires ou des mémoires, donc ils peuvent me les faire parvenir. Mes coordonnées sont disponibles sur le site Web du COMEX ainsi que sur nos réseaux sociaux, donc les gens ont jusqu'au 18 mars 2021 pour me faire parvenir leur mémoire et/ou commentaires. Puis le COMEX en prendra acte et prendra en considération ces commentaires-là pour la suite de son analyse du projet.

1400

M. ROBERT JOLY

1405

LA SECRÉTAIRE :

Entretemps, j'ai monsieur Joly, Robert Joly, du COMEX, qui a levé la main. Donc, je vous invite à faire votre commentaire.

1410

M. ROBERT JOLY :

Bien, oui, je vais en profiter, dans le fond, puisqu'on a du temps. Et puis, comme la discussion est quand même aussi assez générale, même si ça concerne un projet spécifique, mais j'aimerais demander à monsieur Lavallée, par exemple : est-ce qu'il y a des facteurs qui pourraient amener Éléments Critiques à décider, d'ici la fin de l'exploitation du projet, par exemple, à transformer le

1415

minerai sur place? Soit utiliser une usine existante ou à vous-même transformer le minerai sur place?

1420 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Monsieur Lavallée?

1425 **M. JEAN-SÉBASTIEN LAVALLÉE :**

Oui. Un petit peu comme j'expliquais au début, ça demeure un objectif pour la Société d'aller vers la transformation du concentré en carbonate ou en hydroxyde de lithium. Il y a des discussions avec différents utilisateurs stratégiques, donc il y a des études que l'on va faire au cours de l'année pour une possibilité de transformation, d'usine de transformation, que ce soit une étude de localisation, étude d'ingénierie, étude de faisabilité.

1430
Donc, c'est considéré fortement par la Société. Ensuite, pour la localisation, on va favoriser fortement d'implanter l'usine soit au site actuel prévu ou dans un site, je dirais, de la Jamésie. Mais des études doivent être complétées avant de vraiment confirmer un site.

1435 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Est-ce que ça répond à votre question, Monsieur Joly, pour l'instant?

1440 **M. ROBERT JOLY :**

Bien, oui, très bien. C'est bien, merci.

1445

M. ÉMILE BERTRAND

LE PRÉSIDENT :

1450 Oui? D'accord, merci. C'est sur la table. Ah, on a, ici, Vanessa, je vois une question de la part de monsieur Émile Bertrand, qui s'adresse à tout le monde.

LA SECRÉTAIRE :

1455 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1460 « Pourriez-vous détailler la suite du processus d'émission des permis, incluant les délais de chacune des étapes jusqu'à l'étape finale? »

1465 Moi, je peux commencer à répondre. J'inviterais les autres membres du COMEX, si vous voulez ajouter des choses, mais le processus d'émission des permis, bien, nous, quand on a toute l'information, avec notre bureau d'expertise et aussi en collaboration avec l'expertise du Gouvernement de la nation crie, bien, à ce moment-là, on en fait, au niveau du COMEX, on en fait l'étude, et on est en position par la suite pour faire une recommandation au gouvernement.

1470 Donc, les délais, nous, en tout cas, au niveau du COMEX, on est assez diligent. Dès qu'on les reçoit de la part des deux équipes d'experts, on procède. C'est difficile de dire si ça va prendre... combien de temps au fait, mais ce qu'on peut vous assurer, c'est qu'on fait preuve de diligence, jusqu'à date. Et vous allez comprendre que, souvent, pour étudier ces questions, ça prend un certain temps, et on ne veut surtout pas faire les choses à demi, donc, pour bien les faire, on prend le temps nécessaire, mais on fait avec le plus de diligence.

1475 Je ne sais pas si j'ai réussi à répondre un peu à votre question, Monsieur Bertrand, mais ce n'était pas une question facile à répondre, quand même. Je ne sais pas s'il y a d'autres membres du COMEX qui aimeraient apporter des précisions?

LA SECRÉTAIRE :

1480

Monsieur Berrouard?

M. DANIEL BERROUARD :

1485

Oui, bien, en fait, je pense que ça répond pour l'essentiel. En pratique, évidemment, on considère qu'à ce moment-ci on a quand même une bonne partie de l'information qui nous est nécessaire pour compléter notre rapport à l'intention de l'administrateur provincial, donc suite à quoi l'administrateur va émettre une décision sous forme d'un acte administratif, et suite à quoi il va y avoir des permis sectoriels, des autorisations sectorielles qui vont être émises en vertu du titre I de la Loi, dans le fond, ce qu'on appelle l'article 22 de la Loi en tant que telle.

1490

Donc, en pratique, nos délais, je ne dirais qu'ils sont extensibles, puis comme le disait monsieur Lainé, dans notre pratique habituelle, on est quand même assez efficaces, assez diligents une fois qu'on a fait le tour de la question et qu'on est en mesure de sortir notre rapport d'analyse.

1495

Donc, on peut penser que, par ailleurs, si, suite à nos consultations publiques, on considérerait avoir besoin d'une confirmation de certains des éléments qui sont discutés ici en audiences publiques, bien, ce n'est pas impossible qu'on retourne auprès du promoteur pour faire préciser des choses ou des engagements, de façon à compléter notre travail d'analyse. Mais évidemment, à ce moment-ci, on est en fin de processus. Voilà.

1500

LA SECRÉTAIRE :

Merci beaucoup, Monsieur Berrouard. Je ne sais pas si, Monsieur Bertrand, ça répondait bien à votre questionnement? Si oui, vous pouvez nous le confirmer dans le clavardage, il n'y a pas de problème.

1505

M. ÉMILE BERTRAND :

Bien, oui, c'est parfait, merci.

1510

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Bertrand.

1515

LA SECRÉTAIRE :

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y en a qui ont d'autres questions ou commentaires en lien avec le projet?

1520

Monsieur Lainé, si nous n'avons plus de questions et de commentaires pour aujourd'hui, on va devoir conclure notre séance d'audience publique.

1525

MOT DE LA FIN

LE PRÉSIDENT :

1530

D'accord. Prenons pour acquis que ceux qui voulaient s'exprimer ont eu la chance de le faire. Bien, moi, au nom de tous les membres du COMEX... et je voudrais, à la fin – je vous invitais à ne pas utiliser des acronymes puis j'ai été peut-être le plus mauvais élève, et j'aimerais ça, je ne voudrais pas vous laisser cette image de moi avant de partir, c'est pour ça que je voudrais utiliser le terme au complet, c'est-à-dire le « Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social », bien, tous nos membres, incluant Vanessa, on était heureux de vous rencontrer de façon virtuelle.

1535

C'est la première fois, comme on disait au début, qu'on tient nos audiences de cette manière. C'est assez intimidant, d'une certaine façon, mais je pense que ça s'est bien déroulé, puis on vous a fait part de toutes les informations possibles dans la plus grande transparence.

1540

Puis évidemment, je voudrais remercier les participants de Corporation Éléments Critiques, également les gens de Hydro-Québec, de WSP et nos collègues du ministère de l'Environnement

1545

et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi que ceux du Gouvernement de la nation crie. J'espère que je n'en oublie pas.

1550

Mais on s'était bien préparés pour les audiences, parce qu'on voulait vous donner de l'information à jour puis, comme je le disais tantôt, de la façon la plus transparente puis de la façon la plus vulgarisée pour que les gens puissent bien la saisir.

1555

Donc, bien, écoutez, nous, on continue nos travaux, on se dirige demain et après-demain dans les communautés de Eastmain et de Nemaska, je crois, et comme disait mon collègue, monsieur Berrouard : après, on va voir si on a les réponses à toutes les questions, sinon on va continuer à poser des questions au promoteur, pour éventuellement être en mesure de formuler notre recommandation.

Bien, moi, encore une fois, je voudrais vous remercier, très sincèrement. C'était un plaisir d'être avec vous.

1560

LA SECRÉTAIRE :

1565

Et, Monsieur Lainé, j'aimerais juste ajouter, pour le rementionner, que si jamais les gens veulent nous écrire des commentaires ou des mémoires à l'écrit, ils peuvent nous les faire parvenir au secrétariat du COMEX. Toutes les coordonnées sont sur le site Web du COMEX et sur les réseaux sociaux. Puis les gens ont jusqu'au 18 mars 2021 pour nous faire parvenir leurs commentaires et mémoires. Sur ce...

LE PRÉSIDENT :

1570

Bon, bien, sur ce, je vous souhaite une bonne fin de journée, et également soyez prudents, compte tenu de la situation qu'on vit actuellement, et à une prochaine. Merci beaucoup!

SÉANCE AJOURNÉE AU 16 FÉVRIER 2021, 13 H, À EASTMAIN

1575

* * * * *

1580 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis hors de mon contrôle au moyen d'un enregistrement numérique, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

1585



Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.